



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 29721

## Texte de la question

M. François Loncle demande à M. le Premier ministre les raisons pour lesquelles le Gouvernement français n'a daigné envoyer aucun ministre ni secrétaire d'État à la Conférence internationale sur le SIDA qui s'est tenue à Mexico.

## Texte de la réponse

La 17e conférence internationale sur le sida a réuni du 3 au 8 août 2008 à Mexico quelque 20 000 personnes, personnes vivant avec le VIH, chercheurs, scientifiques, représentants d'Organisations non gouvernementales (ONG) et responsables institutionnels du monde entier. Organisée tous les deux ans par l'International AIDS Society, elle permet de faire le point sur l'actualité en matière de lutte contre le VIH/sida, et la synthèse des connaissances et des pratiques. La situation épidémiologique mondiale et régionale, la prévention, le dépistage, les traitements, la lutte contre les discriminations, la libre circulation des personnes séropositives, ont été les thèmes majeurs de cette conférence. Il a été beaucoup question du rôle des traitements dans la prévention, des nouvelles stratégies de dépistage (rapide et/ou ciblé par population), stratégies qui ont été reprises dans le cadre du nouveau plan national de lutte contre le VIH/Sida 2010-2014, lancé en novembre 2010. La France était représentée à cette conférence par une délégation dirigée par M. Louis-Charles Viossat, ambassadeur chargé de la lutte contre le VIH/sida et les maladies transmissibles. La ministre de la santé et des sports, empêchée d'assister à la Conférence, était représentée par un membre de son cabinet. Par ailleurs MM. Jean-François Delfraissy, directeur de l'ANRS (Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites) et Gilles Brucker, directeur de ESTHER (Ensemble pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau), personnalités françaises reconnues au plan mondial pour leur action dans la lutte contre le VIH/Sida faisaient parties également de cette délégation et ont marqué de leur présence des sessions du congrès. Enfin, la France disposait d'un stand d'information sur ses actions qu'elles soient portées par des institutions ou des associations.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29721

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 août 2008, page 7040

**Réponse publiée le :** 5 avril 2011, page 3446